



Juridique : RGPD et DPO

## RGPD - Les éléments fondamentaux du texte européen

1 jour (7h00) | ★★★★★ 4,6/5 | RGPD-EURO | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel <sup>(1)</sup>

Formations Informatique › Cybersécurité › Juridique : RGPD et DPO

Document mis à jour le 05/12/2022

### Cette formation vous permettra de développer les compétences suivantes :

- Proposer une vision globale des obligations du RGPD dans la protection des données au regard des ressources humaines et déterminer les informations et les documents nécessaires à la gestion des processus de collecte d'informations personnelles des salariés et des clients de l'entreprise (information, consentement, retrait du consentement...)
- Définir une donnée personnelle et les finalités de traitement, connaître les obligations des responsables de traitement (Art. 24, Art. 28) et identifier les études d'impact sur la vie privée
- Expliquer les concepts d'Accountability, de "privacy by default" et "privacy by design" (Art. 25) et d'analyse d'impact sur la vie privée (Art. 35)
- Exploiter la notion de risque et identifier une violation de données personnelles (Art. 32)
- Réagir à une violation de données personnelles (procédure, données à collecter, notion de preuve...).

### Niveau requis

Aucun.

### Public concerné

DPO, responsables de traitement, chefs de projets, RSSI et/ou sous-traitants.

#### (1) Modalités et moyens pédagogiques :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel \* (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes \*\* démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

\* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. \*\* Ratio variable selon le cours suivi.

## **Cette formation :**

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émarginée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

## **Programme**

### **Le contexte du RGPD pour l'entreprise**

- Avec la mise en oeuvre du Règlement Général de Protection des Données personnelles, l'information lors de la collecte des données personnelles et la gestion du consentement est l'une des priorités de l'entreprise.
- L'entreprise se doit d'identifier la donnée personnelle, documenter son traitement, protéger ses accès et valider l'efficacité des mesures retenues au sein de son système d'information.

### **Rappeler les fondamentaux, les interactions et les obligations du RGPD dans le contexte de l'entreprise**

#### **Identifier les données personnelles et décrire les traitements des données pour le registre de traitement de données**

- Comprendre les outils de suivi de conformité

#### **Minimiser et sécuriser les données personnelles collectées**

- Les contraintes d'archivage
- La gestion des emails
- La durée de conservation des données

#### **Gérer les transferts de données au sein de l'entreprise**

- Vers ou depuis les sous-traitants
- Vers ou depuis l'UE
- Hors de l'UE

#### **Les textes complémentaires**

- Loi "Informatique et Libertés"
- Directives européennes
- La loi "Informatique et Libertés" modifiée : quelles sont les adaptations du RGPD ?

## **Les directives européennes ePrivacy**

- Gestion des :
  - Cookies
  - Traceurs...

## **Article 82 de la loi "Informatique et Libertés"**

### **Identifier et réagir à la violation des données**

- Quelles sont les informations indispensables ?

### **Concevoir et utiliser des grilles de conformité en se basant sur les outils de l'ISO et de l'ANSSI**

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

### **Modalités d'évaluation des acquis**

- En cours de formation, par des études de cas ou des travaux pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)

### **Les + de la formation**

Principe d'animation de cet atelier :

- La présentation magistrale d'un consultant certifié DPO
- Des exercices de compréhension
- La présentation des Normes Simplifiées de la CNIL comme guide rédactionnel

Support et outils mis à disposition :

- La présentation effectuée par le consultant au format PDF
- L'article 4 du Règlement Européen de Protection des Données personnelles
- Bibliographie Web des documents complémentaires à l'atelier